

Yverdon-les-Bains, le 11 août 2015

### **Parc Eolien du Mollendruz : fort soutien des habitants directement concernés par le projet**

**Du 4 juillet au 3 août 2015, les Municipalités de Juriens, La Praz et Mont-la-Ville ont soumis à l'enquête publique le Plan Partiel d'Affectation intercommunal « Parc Eolien du Mollendruz », la demande de défrichement y relative et le rapport explicatif selon l'article 47 OAT, et mis en consultation le rapport d'impact sur l'environnement. Au terme de la procédure, le parc éolien du Mollendruz reçoit un fort soutien des habitants des communes directement concernées par le projet.**

Suite à la clôture de la mise à l'enquête publique du Plan partiel d'affectation « Parc éolien du Mollendruz » et des documents y relatifs le 3 août 2015, la Direction d'Energie Naturelle Mollendruz SA (ENM SA) a dressé un bilan à chaud des différentes remarques et oppositions transmises par les habitants des communes directement concernées par le projet, par les habitants des communes partenaires ou voisines du futur parc éolien, ainsi que par des associations.

Au niveau des communes territoriales concernées (Mont-la-Ville, La Praz, Juriens, soit environ 600 ménages), les habitants n'ont déposé que 14 oppositions et remarques. Cela démontre le fort soutien dont dispose le Parc éolien du Mollendruz dans ces communes, soutien déjà démontré unanimement lors de la présentation du projet au niveau des conseils généraux.

Au niveau des communes partenaires (Vaulion et Yverdon-les-Bains), 7 oppositions ont été enregistrées, alors que 203 oppositions proviennent des villes et villages situés sur le pourtour du futur parc. Ces 210 oppositions et remarques, dont certaines se recoupent avec celles de certaines associations, totalisent près de 450 signatures.

Au niveau associatif, Pro Natura, le WWF et ASPO/Birdlife ont chacun remis des dossiers constructifs. 4 oppositions émanent enfin d'associations anti-éoliennes.

La direction d'ENM SA tient à remercier l'ensemble des acteurs qui ont fait part de leurs remarques dans le cadre de cette mise à l'enquête. Elle va débiter sans tarder un travail d'analyse des remarques et oppositions reçues (232 au total) et recevoir les signataires, dans le but de compléter le projet validé par le Canton de Vaud.

Contact:

René Spahr, directeur, [rene.spahr@energienaturelle.ch](mailto:rene.spahr@energienaturelle.ch), 058 319 27 27